

Création d'un groupe ménager à l'établissement secondaire de l'Elysée

Demande de crédit d'ouvrage

Préavis no 127

Lausanne, le 3 février 2000

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de Fr. 352'000.— en vue de la création d'un groupe ménager au collège de l'Elysée et de la transformation de la cuisine du collège de Montriond en un local destiné à la structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) de Montriond.

1. Préambule

Au moment de la constitution des sept établissements secondaires issus des nouvelles structures scolaires mises en place en 1986, l'Elysée ne disposait pas de groupe ménager pour l'enseignement de l'économie familiale. L'ancienne cuisine scolaire du collège de Montriond lui a alors été attribuée dans l'attente de la réalisation d'une infrastructure adéquate.

Toutefois, cet équipement s'est avéré dès le début à la fois vétuste et insuffisant pour un établissement qui compte environ 38 classes. Il a donc fallu recourir depuis 1986 à des solutions de fortune, d'une part en aménageant un petit local initialement destiné au personnel de nettoyage du collège de l'Elysée, et d'autre part en utilisant la salle d'enseignement ménager de l'Ecole normale. Mais cette situation n'est guère satisfaisante et, depuis 1991, la création d'un groupe ménager au collège de l'Elysée figure au plan des investissements. Cependant, cet objet a été régulièrement reporté pour des questions financières, afin de donner la priorité à d'autres réalisations et transformations.

2. Situation actuelle

Selon les dispositions d'application de la loi scolaire du 12 juin 1984, l'enseignement de la cuisine est prévu dans le cadre des options dans les classes de division terminale de 7e à 9e année (désormais voie secondaire à option/VSO), ainsi qu'en 8e et 9e année de la division supérieure (désormais voie secondaire générale/VSG), dans laquelle les élèves doivent suivre au choix des cours de cuisine, de travaux manuels ou d'activités créatrices sur textiles (ACT). De plus, le programme des classes de développement prévoit dans

l'ensemble du canton un cours de cuisine pour les élèves en fin de scolarité. Cette branche permet en effet à des élèves ayant de grosses difficultés scolaires de développer des qualités différentes ainsi qu'une aptitude à la vie pratique dont ils ont particulièrement besoin.

L'établissement de l'Elysée comprend, pour l'année scolaire 1999-2000, 6 classes de 7^e à 9^e VSO, 3 classes de 8^e et 9^e VSG et 3 classes de développement, soit 12 classes concernées par l'enseignement de la cuisine, sans compter les quelque 80 élèves d'autres classes qui s'inscrivent chaque année à un cours facultatif de 2 périodes par semaine. Cet enseignement se déroule sur 3 ou 4 périodes, placées en principe au moment du repas de midi, soit entre 10h30 et 13h45. Pour l'ensemble de l'établissement, l'enseignement ménager représente 48 périodes réparties à raison de 22 périodes dans la petite cuisine de l'Elysée, 22 périodes à Montriond et 4 périodes dans les locaux de l'École normale à l'avenue de Cour. Une telle dispersion occasionne de nombreux déplacements d'élèves et nuit à l'organisation de l'enseignement.

De plus, la cuisine de Montriond, construite en 1912, nécessiterait une rénovation complète pour répondre aux normes actuelles de l'enseignement de l'économie familiale. En effet, à ce jour seuls les appareils ménagers ont fait l'objet d'un renouvellement.

Parallèlement, depuis 1998, le service de la jeunesse et des loisirs a ouvert dans ce bâtiment une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Environ 40 élèves primaires y mangent chaque jour dans une ancienne buanderie transformée en réfectoire. Cependant, cette structure ne dispose pas de locaux adéquats pour accueillir les enfants après le repas de midi. Actuellement, ils occupent le corridor menant aux salles de gymnastique, mal chauffé, aménagé provisoirement et également utilisé comme local d'étendage par la conciergerie.

3. Solution envisagée

La convergence de trois éléments – la nécessité de trouver un local supplémentaire pour l'APEMS de Montriond, les problèmes d'organisation scolaire pour les cours d'économie familiale et la vétusté de la cuisine de Montriond - permet désormais de considérer la création d'un groupe ménager au collège de l'Elysée comme une priorité.

La solution envisagée est donc la création d'une salle d'économie familiale dans le groupe inférieur du collège de l'Elysée, à proximité de la petite cuisine existante, et la transformation de la cuisine de Montriond en un local répondant aux besoins de l'APEMS.

La nouvelle salle sera construite à la place d'une salle d'étude et d'un parloir peu utilisés. Elle ne diminuera en rien le nombre de salles polyvalentes de cet établissement. Ce projet, réalisable avec un minimum de transformations, permettra de rationaliser l'équipement, les fournitures et l'organisation de l'enseignement de l'économie familiale, puisque 44 périodes pourront être données sur place. Cette solution permettra également de réduire à un seul le nombre de déplacements d'élèves dans les locaux de l'École normale, qui constitueront toutefois une réserve bienvenue en cas d'augmentation du nombre de classes à l'Elysée durant ces prochaines années.

4. Description des travaux

Aménagement d'un local pour l'APEMS de Montriond :

- démolition des installations existantes;
- réfection de l'éclairage;
- réfection du sol et des peintures;
- pose d'un faux plafond acoustique.

Création d'un groupe ménager au collège de l'Elysée :

- suppression du parloir
- réfection sol, plafond et parois
- installation de 6 blocs de cuisine pour les élèves et d'un bloc de démonstration;
- création d'un coin à manger et d'armoires pour le matériel.

5. Aspects financiers

5.1. Coût des travaux

Sur la base d'une étude détaillée, le coût des travaux envisagés se décompose comme suit:

Aménagement d'un local pour l'APEMS de Montriond :

- démolition des installations existantes	Fr. 13'000.—	
- réfection de l'éclairage	Fr. 10'000.—	
- réfection du sol et des peintures	Fr. 20'000.—	
- pose d'un faux plafond acoustique	<u>Fr. 12'000.—</u>	Fr. 55'000.—

Création d'un groupe ménager au collège de l'Elysée

- maçonnerie, peinture	Fr. 52'000.—	
- carrelage	Fr. 13'000.—	
- installations électriques	Fr. 31'000.—	
- aménagements intérieurs	Fr. 43'000.—	
- agencement de cuisine	Fr. 85'000.—	
- installation sanitaire	Fr. 21'000.—	
- divers et imprévus	Fr. 27'000.—	
- mobilier	<u>Fr. 25'000.—</u>	<u>Fr. 297'000.—</u>

Total **Fr. 352'000.—**

Ces dépenses figurent au plan des investissements 2000 à 2003 pour une somme de Fr. 400'000.—. Elles ne feront pas l'objet de subvention de la part de l'Etat, car ces travaux n'entraînent pas d'augmentation des surfaces destinées à l'enseignement.

5.2. Charges annuelles

Les charges financières résultant du présent préavis, calculées selon la méthode de l'annuité fixe au taux de 5%, avec une durée d'amortissement de 10 ans, représentent un montant de Fr. 45'600.-.

L'investissement consenti n'entraînera aucune charge de fonctionnement supplémentaire.

6. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis no 127 de la Municipalité, du 3 février 2000;

ouï le rapport de la commission nommée pour examen de cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 352'000.— pour la création d'un groupe ménager à l'établissement secondaire de l'Elysée et l'aménagement d'un local pour l'APEMS de Montriond;
2. d'amortir annuellement le crédit prévu ci-dessus à raison de Fr. 35'200.— par la rubrique 5800.331 du budget du service des écoles primaires et secondaires;
3. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1.

Au nom de la Municipalité

Le syndic : Le secrétaire :
Jean-Jacques Schilt François Pasche